

34. Confections de 36 écussons pour la pompe funèbre aurillacoise du duc de Noailles (1678)

Nous Géraud Lion et Jean Andrieu soubzsignés confessons avoir esté payés par messieurs les consulz de la ville d'Aurillac l'année présente de la façon de trente six armoiries ou escussons que nous avons faitz, partye sur des cartons et l'autre sur papier qu'ilz ont employées a l'oraizon funèbre et au service que lesdits sieurs consulz ont fait faire dans l'esglise abbatiale Saint Géraud de ladite ville pour Monseigneur le Duc de Noailles, et encores d'autres quatre armoiries de la present ville sur du carton qui a esté fourny pour icelles par lesdits sieurs consulz, et ce a raison de quinze solz pour chacune desdictes armoiries #, laquelle somme nous a esté payée au moyen des mandements que lesdits sieurs consulz nous ont délivrés, ou au moyen de la somme de cinq livres trois solz quatre deniers deüe par led. Andrieu a Monsieur Verdier médecin, et de trois livres six solz trois deniers deüe par led. Lion a M^e Géraud Cabrespine, tous deux consulz l'année présente, dont les quittons. Faict Aurillac ce IIII^e mars 1678 et faict les présentes doublez.

revenants a la somme de trente livres

R. [sic] Andrieu.

G. Lyon

Archives communales d'Aurillac, en cours de classement

Commentaire :

Anne de Noailles, premier duc de Noailles (1663), meurt le 15 février 1678. L'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac honore sa mémoire par une messe de *requiem* dont la dépouille ducale est évidemment absente, mais à laquelle elle est représentée par les 36 écussons peints sur du papier ou du carton, disséminés sur le catafalque (factice) et dans l'abbatiale. La profusion héraldique des pompes funèbres aristocratique apparaît au XIII^e siècle, mais c'est à partir des XIV^e et XV^e siècles qu'elle prend des proportions imposantes : autour de 1500, à Rome, ce sont parfois plusieurs centaines d'écussons qui sont confectionnés pour les obsèques d'un cardinal.